



Au Conseil général de la commune des Ponts-de-Martel

**Rapport à l'appui d'une demande de crédit de
fr. 500'000.- permettant de soutenir la création
d'une Maison de la Tourbière aux Ponts-de-Martel**

Madame la Présidente, Madame, Monsieur,

Le 6 décembre 1987, le peuple suisse et les cantons acceptaient l'initiative de Rothenturm dont la teneur était la suivante :

La constitution fédérale est complétée comme suit :

Art. 24^{sexies}, 5^e al.

⁵Les marais et les sites marécageux d'une beauté particulière et présentant un intérêt national sont placés sous protection. Dans ces zones protégées, il est interdit d'aménager des installations de quelque nature que ce soit et de modifier le terrain sous une forme ou sous une autre. Font exception les installations servant à assurer la protection conformément au but visé et à la poursuite de l'exploitation à des fins agricoles.

Disposition transitoire

Il y aura lieu de démanteler toute installation ou construction et de remettre dans son état d'origine tout terrain modifié, aux frais du responsable, lorsque ces ouvrages ou ces modifications sont contraires au but visé par la protection et entreprises après le 1^{er} juin 1983, en particulier dans la zone marécageuse de Rothenthurm, tant sur le territoire du canton de Schwyz que sur celui du canton de Zoug. L'état initial sera rétabli.

Cette initiative, lancée avant tout pour s'opposer à la création dans la région de Rothenturm en Suisse orientale d'une place d'armes, a entraîné pour notre région et nos agriculteurs en particulier une adaptation aux nouvelles lois de protection des marais.

Suite à cela, plusieurs Conseillers généraux déposaient le 27 septembre 1990 une motion pour la création d'un Musée de la Tourbière dont la teneur était la suivante :

Les Conseillers généraux ci-dessous, soucieux dans le contexte passionnel actuel, de mettre en valeur le Bois des Lattes et les tourbières, demandent au

Conseil communal d'étudier l'implantation aux Ponts-de-Martel ou à Martel-Dernier d'un musée de la tourbe et des tourbières.

Celui-ci devrait être un musée national et nous souhaiterions qu'il soit soutenu à la fois par la Confédération et les milieux de la protection de la nature.

Dans le même contexte, le Bois des Lattes devrait être viabilisé en parc national afin d'offrir un attrait touristique supplémentaire à notre région (parcours botanique balisé, cartes de la faune et de la flore).

Cette viabilisation permettrait d'impliquer directement les milieux de la protection de la nature dans les réalités économiques de notre vallée.

En souhaitant vivement que le Conseil général puisse prendre cette motion en considération et à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Cette motion a été acceptée par les autorités législatives par 16 Oui contre 3 Non.

Une commission du Conseil général a alors été créée le 16 juin 1992 afin d'étudier ce projet, puis le comité de la « Fondation du Musée de la Tourbière » en formation a repris le dossier qui a été finalisé par le comité de la « Fondation du Musée de la Tourbière » qui a officiellement été créée le 3 octobre 1996.

A titre indicatif, cette fondation a pour but :

- a) de mettre en valeur le patrimoine naturel de la tourbière, en accord avec les lois et ordonnances fédérales existantes,
- b) de construire et aménager un musée retraçant les activités humaines liées à la tourbe,
- c) d'aménager un sentier naturel didactique,
- d) de présenter la géologie générale de la vallée,
- e) d'organiser des activités en liaison avec le musée,
- f) de participer au développement touristique de la région,
- g) de promouvoir le musée de la tourbière.

Les partenaires de cette dernière sont Pro Natura Neuchâtel, l'Etat de Neuchâtel et la commune des Ponts-de-Martel.

Le 2 mai 1997, la Fondation du Musée de la Tourbière adressait un rapport au Conseil communal afin de présenter son projet de Musée de la Tourbière et plus précisément obtenir le financement de la première étape constituant ce musée soit la création d'un sentier didactique dans le Marais rouge pour un coût évalué à fr. 393'000.-.

Le 4 juin 1997, le Conseil communal demandait au Conseil général l'accord d'octroyer l'entier de cette somme à cette fondation dans ce but.

Cette demande de crédit a été acceptée par les autorités législatives par 18 Oui contre 5 Non.

Pro Natura Neuchâtel, l'Etat de Neuchâtel et la commune des Ponts-de-Martel ont accepté de mettre leurs terrains à disposition de la Fondation du Musée de la Tourbière afin d'abriter ce sentier didactique. Cependant, **c'est réellement la commune des Ponts-de-Martel qui a permis à ce projet de démarrer lorsque le Conseil général a accepté d'octroyer ce crédit couvrant l'entier des frais.**

Le principal but était alors de développer l'attractivité touristique de notre région, puisqu'il était déjà difficile à l'époque de développer son tissu économique.

De plus, une subvention de fr. 123'000.- était déjà acquise de la part de l'Office fédéral des forêts, de l'environnement et du paysage, laissant à charge communale fr. 270'000.-.

Suite à cela, ce sentier fût inauguré le 3 octobre 1998 et rencontre dès lors un vif succès auprès des touristes venus d'ici et d'ailleurs.

En séance de la Fondation du Musée de la Tourbière du 26 août 2013, le représentant du Conseil communal a appris que cette fondation avait récemment visité le bâtiment sis Major Benoit 3 (Hôtel-Restaurant du Cerf) et rencontré son propriétaire afin de voir dans quelle mesure il était possible de racheter cet édifice pour y créer un musée de la tourbière à proprement parler.

Afin d'acquérir ce bâtiment, le président de la Fondation du Musée de la Tourbière, estimant qu'il s'agissait de la meilleure solution pour concrétiser cet achat, a imaginé créer une société coopérative.

Courant avril 2014, la population ponlière s'est vue proposer d'adhérer à cette société coopérative en acquérant des parts sociales d'une valeur de fr. 200.- pièce afin de constituer les fonds privés nécessaires à l'acquisition de l'Hôtel-Restaurant du Cerf.

C'est ainsi que le 23 avril 2014, l'Assemblée générale constitutive de la Société coopérative de l'Hôtel du Cerf validait la création de cette nouvelle structure avec 147 parts sociales vendues. La présidence du comité de la Société coopérative de l'Hôtel du Cerf est assurée par le Président de la Fondation du Musée de la Tourbière.

Suite à cela, le propriétaire de ce bâtiment a fait faillite et cet édifice a été vendu aux enchères par l'Office des poursuites le 26 septembre 2014. Deux membres de l'administration de la Société coopérative de l'Hôtel du Cerf étaient présents et ont pu acquérir ce bâtiment au prix de fr. 410'000.-, ce qui est bien moins élevé que la valeur estimée de ce bien.

Depuis cette date, les membres de l'administration de la Société coopérative de l'Hôtel du Cerf se sont accompagnés de spécialistes en la matière afin de mettre sur pied un projet de Maison de la Tourbière non seulement au sens strict du terme par l'implantation d'une muséographie à l'intérieur de l'Hôtel du Cerf, mais aussi au sens large du terme en englobant les sentiers didactiques existants, voire les sources d'eau sulfureuse et ferrugineuse.

Le détail de ce projet peut être consulté sur internet à l'adresse

www.MaisonDeLaTourbiere.ch

mais aussi au travers du dossier de présentation annexé au présent rapport.

Concrètement, au niveau du bâtiment abritant actuellement le Restaurant du Cerf, il est prévu un accueil, un bar et un restaurant au rez-de-chaussée, une salle multifonctions au 1^{er} étage, un centre d'interprétation au 2^{ème} étage et des chambres d'hôtes dans les combles.

Des plans en trois dimensions interactives et détaillées sont aussi visibles sur le site internet précité, dans la rubrique « Affectations du bâtiment ».

La Société coopérative de l'Hôtel du Cerf a créé en son sein une Commission financière chargée de traiter l'aspect financier de ce projet. Cette commission recherche actuellement les fonds propres nécessaires au démarrage de ce projet dont le coût total s'élève à fr. 7'500'000.-.

Bien qu'une jolie somme ait déjà été promise, un grand nombre d'organismes contactés n'entreront en matière que si la commune des Ponts-de-Martel soutien également financièrement ce projet.

Tout comme l'étaient les autorités communales lorsqu'elles ont pris connaissance du projet de création d'un sentier didactique dans les marais, le Conseil communal est enthousiaste face à ce nouveau projet.

En acceptant de le soutenir financièrement, votre autorité donnerait un signal fort face aux généreux donateurs encore hésitants et cela permettrait sans nul doute la réalisation de ce beau projet.

En effet, il est certain qu'une Maison de la Tourbière telle qu'imaginée serait un atout touristique unique en Suisse et les retombées économiques bénéfiques sur notre localité et notre région seraient indéniables.

Bien entendu, ces fr. 500'000.- seront versés au fur et à mesure de l'avancement des travaux, mais au minimum sur deux exercices comptables et pour autant que la Fondation du Musée de la Tourbière ait réuni l'entier des fonds nécessaires à la réalisation de ce projet.

Dès sa création, un Conseiller communal a fait partie de l'administration de la Société coopérative de l'Hôtel du Cerf. Ce dernier continuera d'occuper ce poste et s'assurera que le projet prenne forme selon la volonté des autorités communales.

Le Conseil communal espère que vous partagerez son point de vue et vous prie de prendre ce rapport en considération et de voter l'arrêté suivant :



Commune des Ponts-de-Martel

ARRÊTÉ

Le Conseil général de la commune des Ponts-de-Martel,

vu le rapport du Conseil communal, du 31 octobre 2018,

vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964,

sur proposition du Conseil communal

A r r ê t e :

Article premier : Un crédit de fr. 500'000.-- est accordé au Conseil communal en faveur de la Fondation du Musée de la Tourbière pour lui permettre de créer une Maison de la Tourbière aux Ponts-de-Martel.

Article 2 : Ce montant sera versé au fur et à mesure de l'avancement des travaux, mais au minimum sur deux exercices comptables et pour autant que le Conseil communal juge les fonds réunis par la Fondation du Musée de la Tourbière suffisants à la réalisation de ce projet.

Article 3 : La dépense sera comptabilisée au chapitre « Tourisme » et sera amortie à raison de 5% l'an.

Article 4 : Le Conseil communal est autorisé à contracter les emprunts nécessaires pour financer cet investissement.

Article 5 : Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

Les Ponts-de-Martel, le 5 décembre 2018

Au nom du **CONSEIL GENERAL**,
La présidente, La secrétaire,

Aline Botteron

Gaëlle Kammer



La Maison de la tourbière

Un patrimoine à valoriser

La Vallée des Ponts-de-Martel (NE) conserve le deuxième plus vaste site de hauts-marais de Suisse. Ce patrimoine naturel et culturel de grande valeur mérite d'être connu loin à la ronde. Deux sentiers didactiques ont déjà été créés dans ce paysage unique reconnu d'importance nationale.

Aujourd'hui, avec l'appui de la population de la région, il est possible de mettre encore mieux en valeur tout ce que les tourbières ont apporté à cette contrée tant au niveau de la biodiversité qu'aux plans économique et culturel au travers des diverses formes d'exploitation de la tourbe.

Pour réaliser cet objectif, la Fondation du musée de la Tourbière des Ponts-de-Martel veut créer la « Maison de la Tourbière » dans le bâtiment de l'ancien Hôtel du Cerf. Ce vaste projet mérite un large soutien de généreux donateurs qui permettront de faire rayonner ce joyau naturel et culturel exceptionnel.

Les amateurs de nature et d'histoire feront des découvertes passionnantes et inédites dans le futur centre d'interprétation de la Tourbière. S'ils le souhaitent, ils pourront goûter aux délicieux produits du terroir régional dans le café-restaurant ou emmener avec eux ceux qui seront en vente à la future boutique.

Une structure d'hébergement de qualité leur permettra de prolonger leur séjour dans ce site remarquable afin d'y vivre une expérience unique.

Fiers de leurs racines et désireux de faire partager les richesses de leur patrimoine, les habitants des Ponts-de-Martel se réjouissent de développer une nouvelle offre de tourisme doux et durable dans le cadre enchanteur des paysages marécageux qui leur sont chers.

Jacques-André Maire
Conseiller national

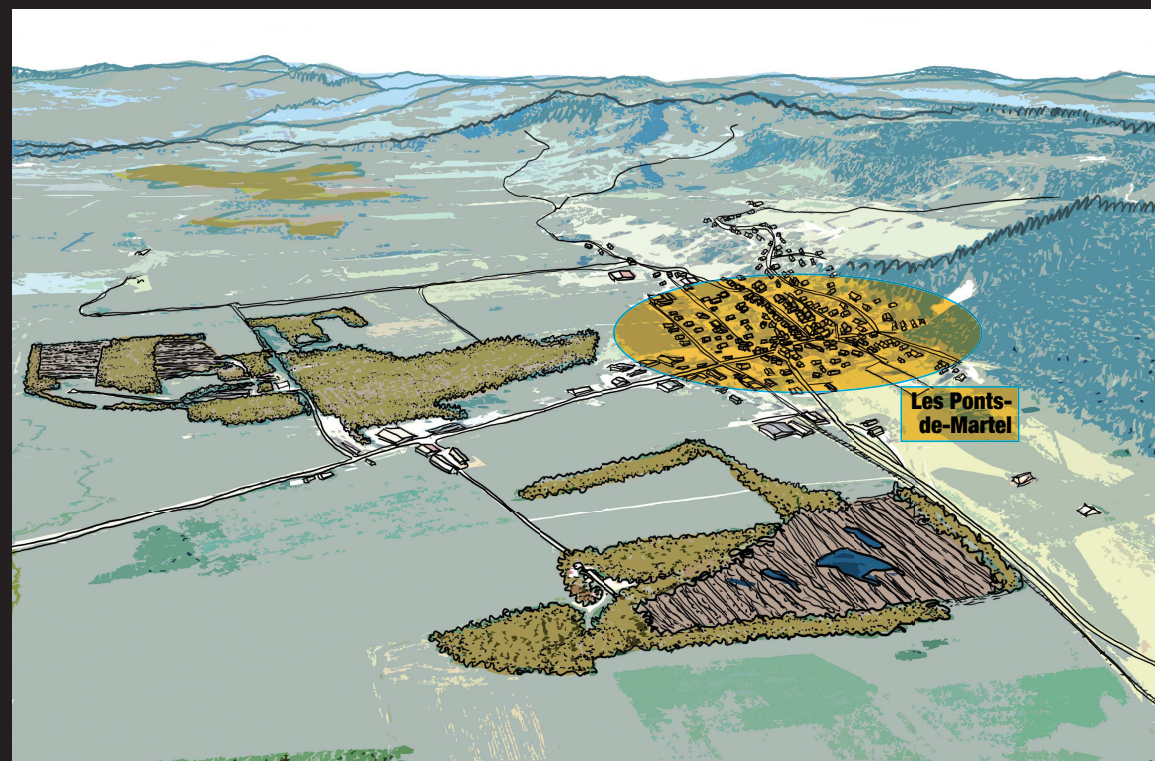
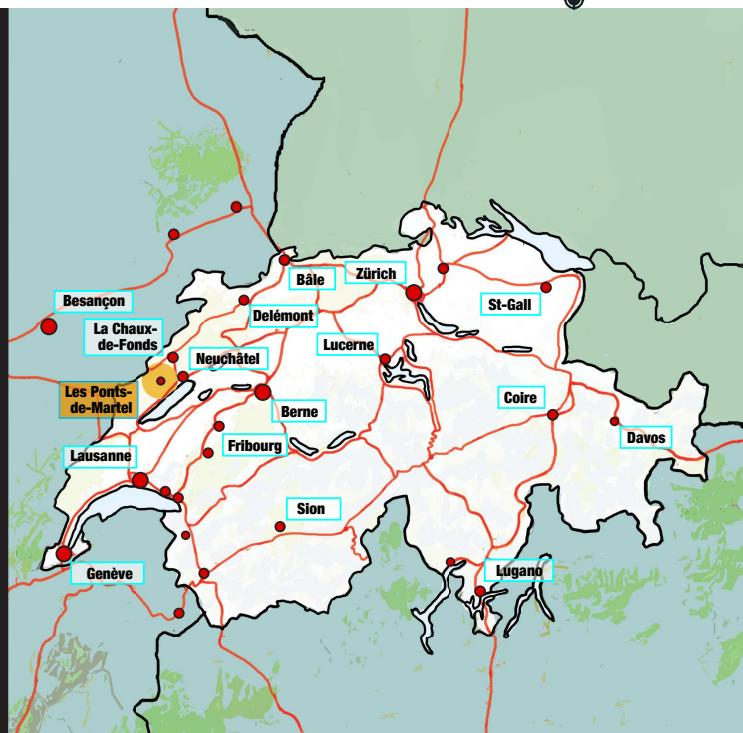


La Maison de la tourbière

Un projet global

La tourbière des Ponts-de-Martel, au cœur des montagnes neuchâteloises, est un site naturel et historique exceptionnel. Protégée par une ordonnance fédérale depuis plus de 30 ans, elle est le témoin d'une formation naturelle multiséculaire et d'une histoire locale où l'homme et la nature forment un couple tumultueux. Conquêtes, exploitations, admiration, peur, tensions ou respect sont les maîtres mots de cette histoire.

Par la création d'une Maison de la tourbière et le développement des parcours au sein du site marécageux qui jouxte le village des Ponts-de-Martel, ce projet est celui d'une valorisation unique en Suisse. Scientifiques pointus, amoureux de la nature, sportifs ou simples curieux : chacun pourra nourrir ses recherches, son intérêt ou sa curiosité. À l'image des marais mis en valeur, le projet a pour ambition de mêler savoir et mystère afin de laisser une trace indélébile dans la mémoire de chacun.



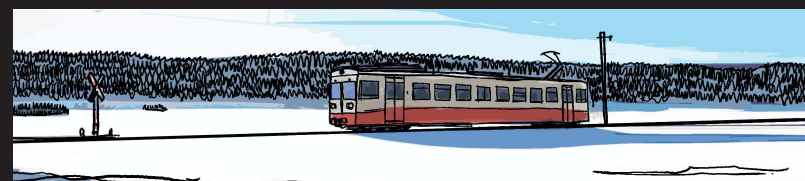
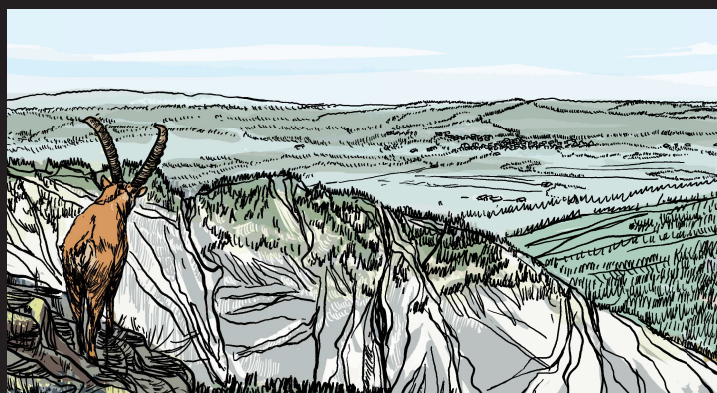
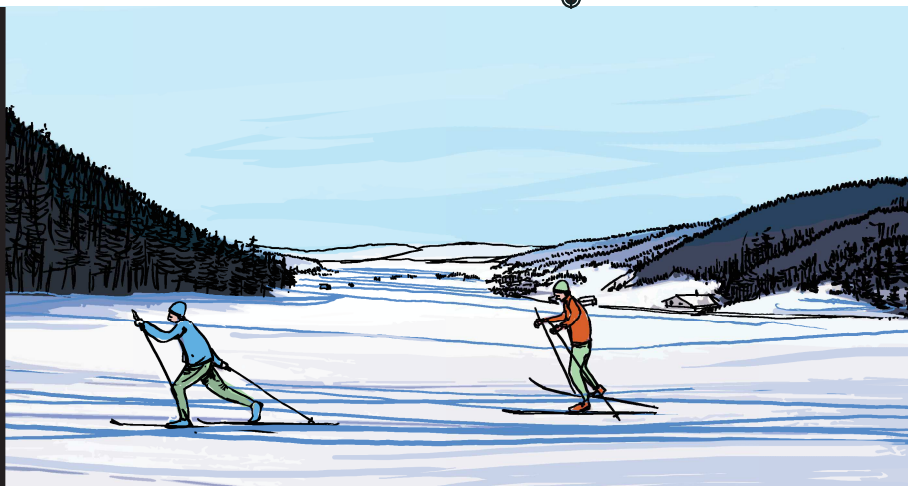


La Maison de la tourbière

Un tourisme doux

Au cœur de la vallée des Ponts, la Maison de la tourbière s'inscrit dans une région où le tourisme se vit à taille humaine tout au long de l'année. D'accès aisé en transports publics, en voiture, à pied ou à vélo, elle développe de manière cohérente une offre régionale riche et diversifiée. Elle permet de relier les sites du Val-de-Travers (mines d'asphalte ou Maison de l'absinthe) à la région du saut du Doubs ou aux métropoles horlogères voisines. Elle constitue ainsi un lieu de rayonnement central et une halte bienvenue.

Amateurs de randonnées, de ski ou de balades en raquettes, touristes attirés par la découverte de produits régionaux ou d'autres sites de la région, familles en balades, écoliers et élèves en course d'école, chacun pourra profiter de l'offre proposée et sera heureux de découvrir les multiples facettes des tourbières. Dans un monde avide de retour à la nature et d'authenticité, la Maison de la tourbière répond aux attentes d'un public nombreux.





La Maison de la tourbière

Un parcours ludique

Le site enrichi de la tourbière peut se visiter, comme aujourd'hui, de manière indépendante : chacun peut en faire son lieu de promenade dominicale ou venir s'y ressourcer durant la semaine. Toutefois, la navigation libre ne permet pas de donner du sens aux postes d'informations disséminés dans l'espace de découverte. Pour profiter pleinement des aménagements, le visiteur doit se procurer un jeu de carte lui permettant de suivre, selon ses intérêts, divers parcours spécifiques développés sur plusieurs thèmes.

Le jeu « tourbier » le mène, par exemple, à la découverte des savoir-faire locaux, tandis que le jeu « nature » lui fait découvrir, de manière détaillée, la diversité des sols, de la faune ou de la flore observable sur le site. L'aspect ludique de la découverte, à même de satisfaire les attentes des jeunes et des moins jeunes, est au cœur du concept proposé. Jouer pour mieux comprendre et pour mieux susciter l'intérêt : c'est là une clé essentielle de cette proposition populaire et didactique.





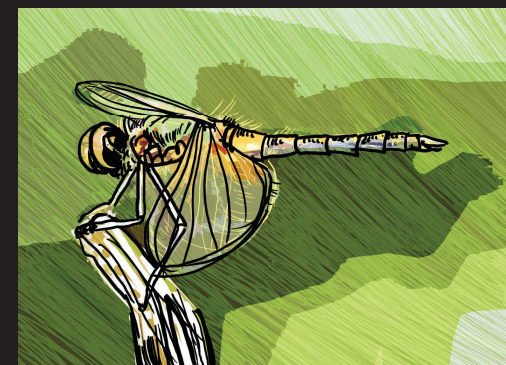
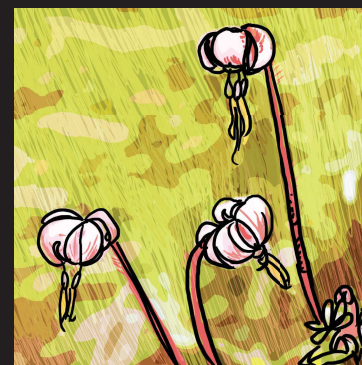
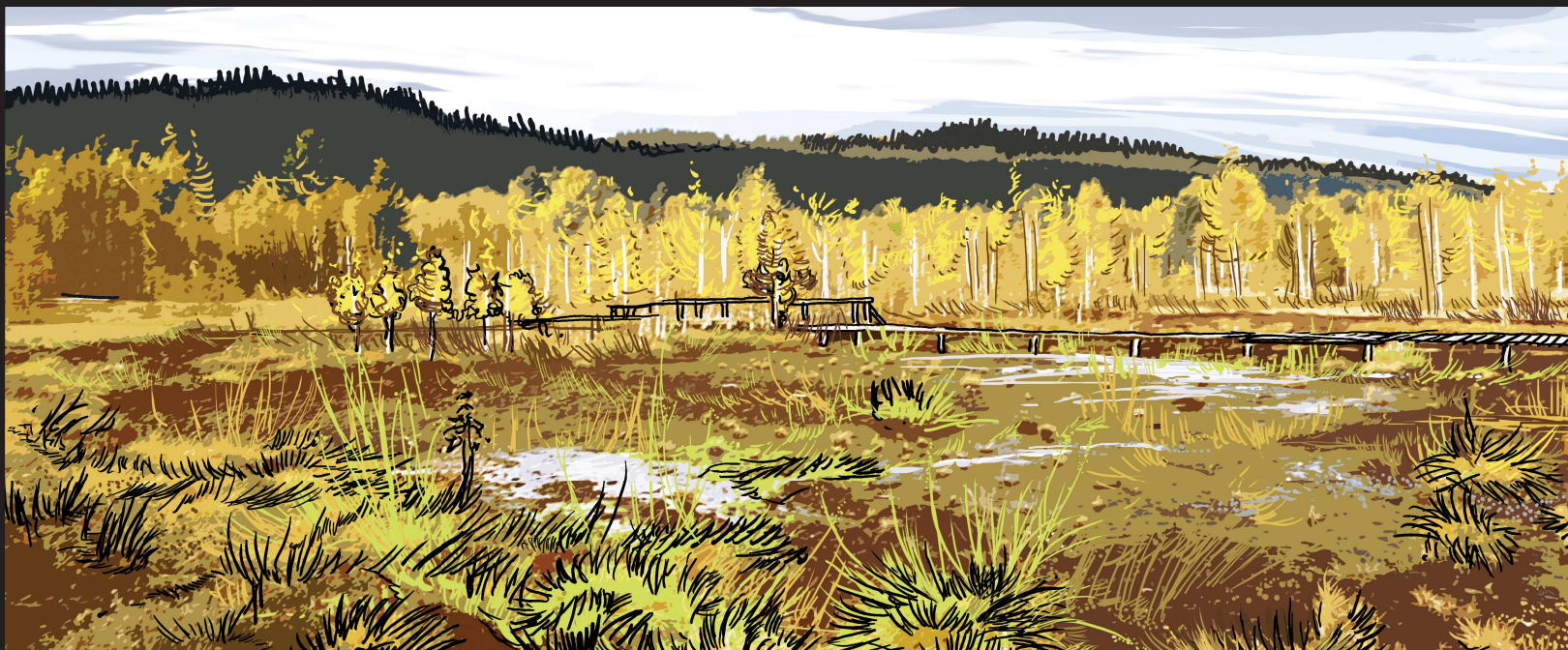
La Maison de la tourbière

Une promenade polyphonique

Fortement asséchée suite aux anciennes exploitations qui ont provoqué une importante diminution de sa surface, la tourbière est un écosystème fragile qui résulte d'un processus naturel long de plusieurs milliers d'années. Elle est aujourd'hui protégée et fait l'objet d'importantes actions de revitalisation. Des aménagements spécifiques permettent déjà à tout un chacun de se promener au sein de cet espace merveilleux. Demain, les parcours seront développés et valorisés : un nouveau marais sera visitable, des sources uniques seront intégrées aux parcours et différents postes délivreront des informations sur la nature et la riche histoire de son exploitation.

Un maître mot résume l'ambition du projet : polyphonie.

Car ce n'est pas d'une histoire qu'il s'agit, pas d'une mémoire dont il est question, mais de plusieurs. Lorsque les anciens tourbiers parlent de leur vie, ils complètent les visions des naturalistes ou des historiens. À chacun sa place, sa mémoire, sa voix dans le concert des découvertes possibles.



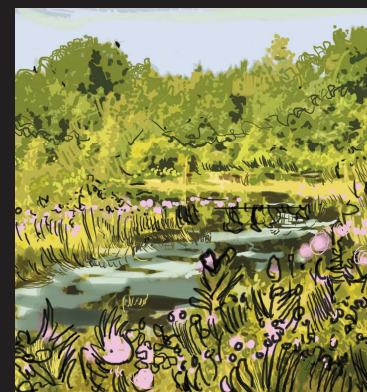
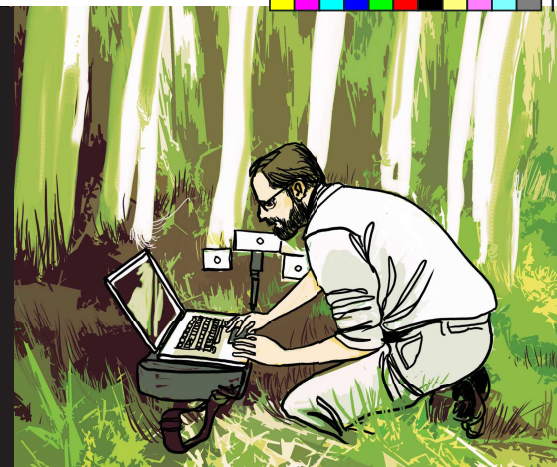
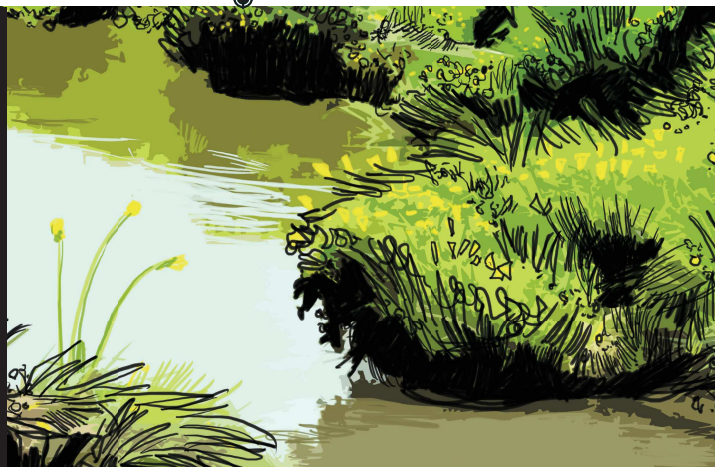


La Maison de la tourbière

Un centre de compétence national

La création d'une Maison de la tourbière permet d'imaginer une nouvelle forme d'éducation à la nature. Loin de l'ennui d'une leçon donnée entre quatre murs, chacun peut se déplacer dans cet écosystème pour y comprendre la création d'un marais, la formation de la tourbe au cours d'un lent processus douze fois millénaire ou la nécessité de sa conservation. Un point de vue nouvellement créé donne de la hauteur afin de comprendre le développement de la vallée et la manière dont le paysage est intimement forgé par le marais et par son exploitation.

Différents outils scientifiques et pédagogiques font de la Maison de la tourbière un centre de compétence unique en Suisse. Les chercheurs peuvent développer, sur place, des études présentées au grand public. Une nouvelle mallette pédagogique créée pour l'occasion présente les spécificités écologiques de la tourbière. Possibilité de prélèvements, découverte des plantes spécifiques aux tourbières, observation des eaux rougeâtres et plongée dans une histoire millénaire sont au menu de ce type particulier de visite.





La Maison de la tourbière

Un lieu de vie et d'échange

La Maison de la tourbière s'installe dans les locaux de l'actuel Hôtel du Cerf. Pensée comme un espace de rencontre, de repos, de restauration et d'interprétation, elle évoque la tourbe dans l'ensemble de ses aménagements. Elle a pour vocation de devenir non seulement un lieu d'ouverture et d'apprentissage, mais aussi un lieu de vie important pour les habitants des Ponts-de-Martel et de la région.

Un restaurant au rez-de-chaussée propose une nourriture locale et respectueuse des produits de saison. Aux étages supérieurs se trouvent des chambres d'hôtes, un centre d'interprétation des tourbières et un espace polyvalent aménagé notamment pour le développement de l'éducation à la nature. La nature diversifiée des fonctionnalités proposées assure à ce lieu une occupation optimale et indépendante des rythmes touristiques saisonniers.





La Maison de la tourbière

Un centre d'interprétation unique

Un étage complet de la Maison de la tourbière est consacré à la valorisation du monde des tourbières. Outils d'époque, photographies historiques, peintures, films présentant les techniques d'exploitation désormais interdites, explications claires sur la formation des tourbières, leur biodiversité spécifique et les enjeux de la régénération y sont présentés de manière contemporaine et didactique. Plus qu'une simple exposition, ce lieu est le cœur d'un véritable centre de compétence national pour la présentation et la conservation des tourbières.

Le visiteur est plongé dans une ambiance théâtrale unique qui stimule sa curiosité et son intérêt pour la découverte et la compréhension du site naturel des Ponts-de-Martel. Mises en scènes spectaculaires et évocatrices se doublent d'une riche mise à disposition d'informations spécifiques. Le musée fonctionne comme une invitation ou un complément aux balades développées dans le site marécageux environnant.

